

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1113 promulguant on Côte française des Somalis les arrêtés interministériels des 11 janvier 1949 et 5 février 1949

n° 1113

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 octobre 1949

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1949

Date du numéro
31 octobre 1949

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 éeptembre 1884 rendue applicable à Ja colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

- Sont promulgués, dans le territoire de la Côte française des Somalis et dépendances, les arrêtés interministériels des 11 janvier 1949 et 5 février 149 fixant les nouveaux traitements des magistrats et fonctionnaires classés « hors échelle ». Art. 2.
- Le présent arrêté sern enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.